Lettre ouverte de la CGT- Culture et du SNMD CGT à la ministre de la Culture Catherine Pégard sur la situation au Mucem

le 25 novembre 2026

Madame la Ministre,

Depuis le 31 octobre au soir, travailler au Mucem est devenue une gageure !
Le départ précipité de la présidente par intérim a bousculé tous les repères. Et le lendemain, le retour de son plein gré de Pierre-Olivier Costa annoncé à renfort de tambours et trompettes par lui seul, constitue du jamais vu au sein des musées nationaux du ministère de la Culture, puisque vous-même et votre administration laissez faire, tout simplement.

Vous avez permis le retour d'un homme qui nuit aux personnels, au musée, au service public. Quel mépris pour les celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour faire vivre ce musée national !

La réunion du 09 novembre entre l'administration centrale et les organisations syndicales du ministère laisse un goût particulièrement amer. Des solutions ont été proposées par les représentant·es des personnels, comme le placement en autorisation spéciale d'absence du président et la convocation de la commission consultative partitaire ministérielle qui peut statuer sur un licenciement, ou une cessation définitive de fonction sur votre décision (vous êtes quand même cosignataire de son arrêté de nomination) … que nenni !

Votre administration ne propose rien, ne met rien en œuvre pour sauvegarder le fonctionnement de l'établissement et encore moins la santé et la sécurité de ses agent·es, et refuse même la communication du rapport de l'IGAC qui a pourtant fuité dans la presse.

L'alerte de Danger Grave et Imminent menant à une saisine de la formation spécialisée locale du jeudi 12 novembre reste un emplâtre sur une jambe de bois.

Le Conseil des Publics de l'établissement programmé début novembre a été annulé. Les agents demandent l'annulation du Conseil d'Orientation Scientifique prévu le 08 décembre, et surtout le report du Conseil d'Administration du 03 décembre. La ville de Marseille a communiqué sur le fait qu'elle ne siégerait pas tant que la situation sociale n'était pas apaisée. De plus, la date est surréaliste, en ce premier jour des élections professionnelles !

Nous vous demandons le retour de l'inspectrice générale des affaires culturelles qui assurait depuis le 1er juillet les fonctions d'intérim pour la présidence, l'administration générale, le développement des ressources et le département de la communication. Nous tenons à saluer son extrême compétence et son sens des responsabilités. Elle manque terriblement au bon fonctionnement de l'établissement.

Nous vous rappelons, Madame la Ministre, qu'un fonctionnaire qui fait l'objet de poursuites pénales ne peut être rétabli dans des fonctions notamment **si l'intérêt du service y fait obstacle** (article L531-2 et suivants du code général de la fonction publique). Les personnels attendent de votre part une réponse claire à la question suivante : est-il oui ou non hors de cause ?

Madame La Ministre, comment pouvez-vous rester inactive et silencieuse face à la colère et à la détresse des personnels ? Comment pouvez-vous priver un établissement public administratif de son administratrice provisoire ? Comment pouvez-vous laisser ce musée national embourbé dans ce scandale qui de surcroît alimente les détracteur·ices de son projet scientifique et culturel ?

Quelles sont vos intentions pour protéger les conditions de travail, la sécurité et la santé physique et mentale des personnels du musée ?

Madame la Ministre, nous en appelons à votre sens des responsabilités, au respect de la dignité des personnels du Mucem : répondez.